Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260506-20260428_074-DE

VILLE DE PONT-L'ABBÉ

Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal
du 28 avril 2026

Délibération n°2026-074	Classification
MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ESPACE JEUNES	6.4 Autres actes règlementaires

L'an deux mille vingt six, le vingt huit avril à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt deux avril deux mille vingt six par voie électronique, conformément au règlement intérieur du Conseil et en vertu des articles L 2121-10 et L 2121-12-1 du CGCT, s'est réuni, au Patronage Laïque, Rue Jules Ferry à Pont-l'Abbé,

Présidence : Stéphane LE DOARÉ Nombre de Conseillers en exercice (liste en annexe) : 29
Secrétaire : Marie-Pierre LAGADIC Nombre de Conseillers présents (liste en annexe) : 27
Rapporteur : Marie-Pierre LAGADIC Nombre de Votants (liste en annexe) : 28

EXPOSE :

Afin d'actualiser et d'harmoniser le fonctionnement des structures du Pôle Enfance-Jeunesse, il est proposé de mettre à jour le règlement intérieur de l'espace jeunes afin d'y intégrer les intentions pédagogiques de la structure.

Après une année de fonctionnement dans les nouveaux locaux, il est également proposé d'ajuster les horaires et les modalités d'inscription :

- En période scolaire : ouverture les mercredis et samedis de 13h30 à 18h00 (*au lieu de 18h30*) ;
- Pendant les vacances scolaires : horaires inchangés, du lundi au vendredi de 13h30 à 18h00 ;
- Modification de la période d'adhésion, désormais fixée à l'année civile du 1er janvier au 31 décembre (*du 1er septembre au 31 août actuellement*).
  Les modifications d'horaires de l'accueil libre permettront de mieux organiser le temps de travail des agents et ainsi de mieux répondre aux usages des jeunes et la nouvelle période d'inscription pour faciliter la gestion budgétaire et administrative de la structure.

VU l'avis favorable de la commission municipale Enfance-Jeunesse du 15 avril 2026 ;

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,
A LA MAJORITÉ DES VOTANTS : 23 POUR, 2 CONTRE (Laurent COOPER et Olivier GALIANA), 3 ABSTENTIONS (Yves CANEVET, Pauline DE RECHNIEWSKI, Christel RIBEIRO)

- **APPROUVE** la modification du règlement intérieur de l'Espace jeunes ;
- **APPROUVE** la mise en application.

Fait à Pont l'Abbé le 29 avril 2026.

Délibération certifiée exécutoire par LE MAIRE,

LE MAIRE,
Stéphane LE DOARÉ

Voies et délais de recours : En application des articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de RENNES (Hôtel de Bizien - 3, Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistrée au greffe de cette juridiction dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Il est également possible de présenter, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès de l'autorité municipale : ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de sa réponse, sachant qu'en application de l'article L.231-4 du code des relations entre l'administration et le public, le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation par l'autorité compétente vaut décision de rejet *« lorsque la demande présente le caractère d'une réclamation ou d'un recours administratif »*.

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212902209-20260506-20260428_074-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026

NOMS - Prénoms	PRESENT	ABSENT EXCUSÉ	PROCURATION
LE DOARÉ Stéphane	X		
LAGADIC Marie-Pierre	X		
MOTREFF Laurent	X		
FOLGOAS Victoire	X		
HIRIART Yann	X		
ROZEN Adèle	X		
TANGUY Jacques	X		
DREAU Valérie	X		
LE BEC Anthony	X		
COSSEC Sophie	X		
FURIC Jean-Baptiste	X		
MARC Hélène	X		
DURAND David	X		
GUEGUEN Viviane	X		
RICHARD Jean-Luc	X		
BRAULT Annie	X		
DEFACQ Marc	X		
DURAND Lou		X	
LECOMTE Gaëtan		X	POUVOIR à Marie-Pierre LAGADIC
GOYAT Ségolène	X		
LE FLOC'H Bernard	X		
ROBERDEL Alosia	X		
TINCQ Alain	X		
LE GOFF Aurélie	X		
CANEVET Yves	X		
COOPER Laurent	X		
RIBEIRO Christel	X		
GALIANA Olivier	X		
DE RECHNIEWSKI Pauline	X		

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 27
Nombre de Pouvoirs : 1

Étaient également présents :
Sandrine Gentric, Directrice Générale des Services
Aurélie Larnicol, assistante de direction